



Communiqué de presse

L'AFLD et la CADF renouvellent leur coopération pour les contrôles anti-dopage sur le Tour de France 2015

Aigle, Suisse, le 30 juin 2015 – L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et la Fondation antidopage dans le cyclisme (CADF), la structure indépendante mandatée par l'Union cycliste internationale (UCI) pour définir et exécuter la lutte contre le dopage dans le cyclisme, ont confirmé aujourd'hui la continuité de leur collaboration concernant les contrôles antidopage lors du Tour de France 2015 qui débutera le 4 juillet.

Cet accord relatif au Tour de France s'inscrit dans le cadre d'une coopération renouvelée cette année entre l'UCI d'une part, représentée par la CADF, et l'AFLD de l'autre, et vise à effectuer des contrôles antidopage efficaces lors de toutes les grandes compétitions cyclistes se déroulant en France (Paris-Nice, Paris-Roubaix, Critérium du Dauphiné, Tour de France).

En ce qui concerne le Tour de France 2015, il s'agira d'adopter une approche globale afin de maximiser l'efficacité du système de contrôle, notamment à travers des contrôles ciblés au début de la compétition – en particulier grâce à l'échange de données lié à la localisation des coureurs – ainsi qu'à l'échange d'informations relatif au « passeport biologique ».

Plusieurs mesures de contrôles mises en place en 2014 seront reconduites, notamment:

- L'AFLD a de nouveau procédé à des contrôles durant l'année sur un certain nombre de cyclistes qui ont une forte probabilité de participer à la « Grande Boucle » ;
- Peu avant le départ de la course, des contrôles sanguins seront effectués sur l'ensemble des participants ;
- Pour les étapes en France, la décision visant à déterminer quels coureurs devront faire l'objet de contrôles sera prise conjointement par la CADF et l'AFLD, sur la base d'informations partagées, afin de cibler au mieux les cyclistes ;
- Sur la base de collecte de renseignements, certains échantillons seront conservés, potentiellement pour plusieurs années, afin de permettre des analyses ultérieures bénéficiant des progrès en matière de techniques de détection.

Enfin, l'accord de coopération entre la CADF, l'AFLD et la police française a également été reconduit. Cet accord permettra la collecte de plus d'informations qui amélioreront la qualité des contrôles durant la course.

Francesca Rossi, Directrice de la CADF, a déclaré: « *Notre programme de contrôles en 2015 se concentre de plus en plus sur une approche qualitative plutôt que quantitative. Le programme antidopage mis en place pour le Tour de France cette année contient tous les éléments nécessaires visant à atteindre nos objectifs en matière de lutte contre le dopage, à la fois à savoir la protection de la santé des coureurs et l'éthique dans ce sport.* »

Bruno Genevois, Président de l'AFLD, s'est dit « *plus que jamais convaincu de la nécessité pour les acteurs de la lutte contre le dopage d'unir leurs efforts et souhaite que la coopération entre l'Agence Française et la CADF soit un exemple pour d'autres disciplines sportives.* »



Communiqué de presse

Brian Cookson, Président de l'UCI a déclaré : « *Je suis extrêmement satisfait que ce partenariat entre l'UCI, la CADF et l'AFLD continue sur le Tour de France 2015. L'UCI collabore désormais bien plus efficacement avec toutes les parties prenantes de la lutte contre le dopage, à la fois directement et, lorsque c'est approprié, à travers la CADF. Je crois fermement que c'est en mettant nos forces en commun que nous arriverons à protéger les athlètes propres plus efficacement.* »

Pour plus d'informations, merci de contacter Christophe Lécureuil: +41-79-103-19-76/media@cadf.ch